



â??Il sâ??agit de ma personne, de mon identitÃ©â?• : Rima Hassan face au harcÃ©lement politico-judiciaire

Description

Lâ??Agence MÃ©dia Palestine sâ??est entretenue avec Rima Hassan, dÃ©putÃ©e europÃ©enne franco-palestinienne qui subit en France une campagne de dÃ©nigrement mÃ©diatique, politique et judiciaire.

Par lâ??Agence MÃ©dia Palestine, le 27 avril 2026

Entretien

**“Il s’agit
de ma personne,
de mon identité” :**

**Rima Hassan face
au harcèlement
politico-judiciaire**

▲ AGENCE MEDIA ▲ PALESTINE

Au début du mois, une tornade médiatique infamante s’est déclenchée autour du placement en garde à vue de la députée européenne Rima Hassan, visée par une plainte concernant un tweet, retiré depuis, sur un militant de l’armée rouge japonaise. Depuis, plusieurs révélations, notamment de [Médiapart](#) et du [Canard enchaîné](#), viennent interroger cet

À l'épisode, dévoilant peu à peu le caractère répressif de cette affaire.

Agence Média Palestine : *Le journal Média part a révélé la semaine dernière l'ampleur des moyens policiers mis à disposition de l'enquête vous visant pour « apologie du terrorisme » dont le traitement de votre téléphone bien au-delà des dates concernées. Comment comprenez-vous ce dispositif disproportionné ? Est-ce une intimidation, ou une tentative de contrôle ?*

Rima Hassan : La procédure de flagrant délit, dont je faisais l'objet, était déjà abusive et visait à contourner l'immunité dont je faisais l'objet en tant que députée parlementaire, une immunité qui est censée protéger ma liberté d'expression. On voit donc qu'il y a un caractère abusif et de répression manifeste à travers cette procédure, qui s'inscrit d'ailleurs dans un contexte plus large de harcèlement politico-judiciaire, puisque j'ai fait l'objet en deux ans de 16 plaintes, dont 13 procédures classées sans suite par le parquet.

On a besoin que toute la lumière soit faite sur l'utilisation de ce dispositif. Le ministre de l'intérieur a indiqué qu'il n'avait pas été adopté sous sa prérogative, mais nous avons besoin d'une enquête pour identifier l'initiation de cette procédure. Il s'agit de la mise sous surveillance d'une opposante, cela indique une dérive autoritaire qui bafoue l'état de droit, les libertés individuelles, la liberté d'expression.

Il y a également un objectif d'intimidation qui est indéniable, et également de répression en raison du combat que je porte, qui m'inscrit comme opposante à la politique du gouvernement.

À ce stade de l'affaire, nous savons que le ministre de la justice est impliqué, parce que son porte-parole, selon les révélations du *Canard enchaîné*, a divulgué des informations pendant ma garde à vue, et notamment de fausses informations sur la détention de drogue.

Nous savons également que le ministre de l'intérieur est impliqué parce que le premier signalement concernant le tweet que j'ai publié, sur KAZ Okamoto, a été fait par le préfet de police, c'est-à-dire sous l'autorité du ministre de l'intérieur. Nous sommes donc dans un réel scandale.

AMP : *La répression en France du mouvement de solidarité avec la Palestine est de plus en plus sévère, et cible les soutiens les plus visibles, et en particulier celles et ceux qui portent la voix des Palestiniens. Voyez-vous dans cette affaire et/ou dans son traitement médiatique un acharnement raciste à votre égard ?*

RH : Tant une voix pro-palestinienne, pro-justice d'une manière générale, je fais l'objet d'un ciblage de la même manière que d'autres militant·es, parfois moins visibles, de l'associatif, de syndicats, des personnalité·s publiques. On se souvient par exemple de Guillaume Meurice, qui avait perdu son poste pour une blague sur Netanyahu. C'est un contexte global.

Mais on voit bien qu'il y a une double peine, quand on est Palestinien ou Palestinienne d'origine, ou une personne racisée ou issue de l'immigration, ou encore une personne musulmane ou perçue comme telle. Cela vient accentuer des logiques de suspicion : par exemple, plusieurs ministres ont demandé la déchéance de ma nationalité, une mesure qui n'avait pas été demandée à ce niveau-là depuis Vichy.

Sâ??ils demandent la dÃ©chÃ©ance de ma nationalitÃ©, câ??est bien sÃ»r Ã travers des biais racistes. On va me considÃ©rer, comme une menace, comme une ennemie de lâ??intÃ©rieur, comme quelquâ??un qui ne serait pas digne dâ??Ãªtre franÃ§aise. Il y a donc ces deux dynamiques de rÃ©pressions qui sâ??entremÃ©lent, quand on a lâ??identitÃ© que jâ??ai.

Cela sâ??est retranscrit Ã©galement dans les questions que les enquÃªteurs mÃ©ont posÃ©es. On mÃ©a demandÃ© mon rapport Ã la laÃ©citÃ©, et si jâ??Ã©tais musulmane. Ils mÃ©ont demandÃ© de dÃ©tailler ce que je pensais idÃ©ologiquement de lâ??islam, et quelle Ã©tait ma pratique de la religion musulmane. Ce qui bien Ã©videmment, nÃ©a rien Ã voir avec lâ??objet du tweet qui concernait KÃ©zÃ© Okamoto, de lâ??armÃ©e rouge japonaise, une organisation (dissoute dans les annÃ©es 2000) qui ne se revendiquait aucunement de lâ??islam. Ã©a nÃ©avait donc aucun rapport. Certaines personnes subissent donc une double peine, parce que nous devons aussi payer pour ces biais racistes, islamophobes et dâ??islamophobie dÃ©tat.

AMP : *Votre avocat dÃ©nonce une atteinte Ã la vie privÃ©e et Ã lâ??immunitÃ© parlementaire, et la France Insoumise un â??scandale dâ??Ã©tat??. Envisagez-vous des poursuites judiciaires ?*

RH : Oui, câ??est un scandale dâ??Ã©tat, et nous avons dÃ©posÃ© plusieurs recours. Nous avons saisi les rapporteurs spÃ©ciaux des Nations Unies qui travaillent sur les sujets de libertÃ© dâ??expression, de droits humains et sur les risques liÃ©s aux lois antiterroristes, parce quâ??il y a aussi cela : les lois antiterroristes sont dÃ©voyÃ©es pour Ãªtre aujourdâ??hui utilisÃ©es contre des militant-es pro-palestinien-nes mais aussi des Ã©cologistes, ce qui signe bien la dÃ©rive et le piÃ©tinement de lâ??Ã©tat de droit.

Nous avons Ã©galement saisi le dÃ©fenseur des droits. Nous prÃ©parons actuellement toutes les procÃ©dures administratives nÃ©cessaires pour faire la lumiÃ©re sur les fuites quâ??il y a eues, sur le contournement de mon immunitÃ©, avec une saisine du parlement europÃ©en Ã ce sujet. Enfin, nous aurons lâ??occasion le jour du procÃ©s de plaider la nullitÃ© de la garde Ã vue, qui se base sur un contournement, encore une fois, de mon immunitÃ© parlementaire.

AMP : *La proposition de loi Yadan a Ã©tÃ© retirÃ©e, mais le gouvernement a aussitÃ´t annoncÃ© un nouveau texte similaire. Comment voyez-vous la suite, pensez-vous quâ??un tel texte pourrait Ãªtre votÃ© Ã lâ??assemblÃ©e ?*

RH : Ã© mon avis, il serait trÃ©s risquÃ© de dÃ©poser un projet de loi similaire, car la mobilisation citoyenne est trÃ©s importante. Nous avons recueilli plus de 700 000 signatures en trÃ©s peu de temps. Et la garde Ã vue que jâ??ai passÃ©e a Ã©tÃ© une alerte pour beaucoup de personnes avec un sursaut de signatures Ã ce moment-lÃ©.

Il y a un consensus, notamment centriste et Ã gauche, pour refuser un projet de loi similaire, il faudra donc voir dans quelle mesure le gouvernement aura retravaillÃ© le texte. Je pense que la bataille de lâ??opinion a Ã©tÃ© gagnÃ©e et il faut le rappeler. Le gouvernement fera face Ã cette mÃ©me opposition sâ??il essaie dâ??utiliser les dispositifs lÃ©gislatifs Ã des fins politiques.

Parce que câ??est de cela dont il est question, et câ??est cela qui fait mal Ã la dÃ©mocratie : câ??est que nous sommes en train de voir des outils lÃ©gislatifs, censÃ©s servir lâ??intÃ©rÃ©t gÃ©nÃ©ral, finalement pensÃ©s dans une logique de rÃ©pression politique, pour finalement faire condamner des gens pour leur engagement politique. Lâ??amalgame que faisait cette proposition de loi, entre

antisionisme et antisémitisme, est un exemple criant : il vise à empêcher de critiquer l'idéologie politique sioniste.

Le slogan *From the river to the sea* est beaucoup utilisé pour prôner l'égalité de droits, la décolonisation du territoire, la fin de la colonisation et de l'apartheid. Et cela, on ne pourra plus le dire ? Cela porte aussi atteinte aux libertés académiques ! Dans la mesure où il y a eu une grande mobilisation, je pense qu'il y a peu de chances qu'un projet similaire soit adopté au mois de juin. Mais s'il y avait une tentative, nous serons au rendez-vous, avec une mobilisation encore plus importante.

date créée

2026/04/27